

Jeudi dernier, les 129 délégués de la nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise ont élu dès le premier tour le maire de Verneuil-sur-Seine, Philippe Tautou (LR).



Faits divers p. II

CARRIERES



L'affaire du double braquage avance

Actualités p.4

YVELINES



Les usagers du train dégoûtés de la SNCF



Actualités p.7

VALLEE DE SEINE

Sauver le patrimoine sans se ruiner



Actualités p.8

ILE-DE-FRANCE

Moto : la circulation inter-files bientôt autorisée



Actualités p.9

YVELINES

La taxe foncière bondit de 66 %

P. 4 ILE-DE-FRANCE Eole : Paris recogne à payer sa part du RER E

P. 7 JUZIERS Une fête pour la vigne nouvelle

P. 9 ANDRESY L'affaire Trek'ile contre Trank'ile continue

P. 10 VERNEUIL-SUR-SEINE L'enquête recoupe deux affaires

P. 10 MANTES-LA-JOLIE Six mois ferme pour celui connu de tous

P. 12 FOOTBALL Le FC Mantois s'est battu jusqu'au bout

P. 14 POISSY Une allumette pour se réchauffer

Chaque mercredi, recevez sur vos écrans
le journal de la semaine par courriel

Inscrivez-vous à notre newsletter
sur lagazette-yvelines.fr



DOSSIER GPSO : ils ont choisi leur super-maire

Les 129 représentants de la nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise ont élu comme président Philippe Tautou, le maire LR de Verneuil-sur-Seine, face à Paul Martinez (UDI) et à Cyril Nauth (FN). Il aura des pouvoirs étendus sur 405 000 habitants de la vallée de Seine.



Plusieurs participants avaient préparé de quoi compter les votes supposés des uns et des autres.

Sans surprise. Jeudi dernier, dans la salle des fêtes de Mézières-sur-Seine, les 129 représentants de 73 communes de la vallée de Seine ont élu comme président de leur nouvelle intercommunalité Philippe Tautou, le maire LR de Verneuil-sur-Seine. L'édile vernolien l'emporte avec 64 voix, soit la majorité des bulletins exprimés compte tenu des 10 votes blancs.

Devant la salle, les délégués communautaires ont bénéficié d'un comité d'accueil composé de délégués de la CGT (voir encadré), de l'association opposée au projet de carrière calcaire à Brueil-en-Vexin, ainsi que des communistes mantaïs. A l'intérieur, le public, surtout composé de représentants des oppositions municipales et de responsables associatifs, était venu aussi nombreux que les élus de l'assemblée.

Dix bulletins blancs

Mais, alors que nombre de participants, ayant préparé de quoi compter les votes supposés des uns et des autres, anticipaient une longue soirée, elle s'est rapidement terminée après le premier tour de scrutin et la victoire de Philippe Tautou. Les deux autres candidats, le maire de Buchelay Paul Marti-



Philippe Tautou l'emporte avec 64 voix, devant Paul Martinez (UDI) qui récolte 50 bulletins, et Cyril Nauth (FN) avec quatre votes.



GPSO déjà utilisé en Île-de-France

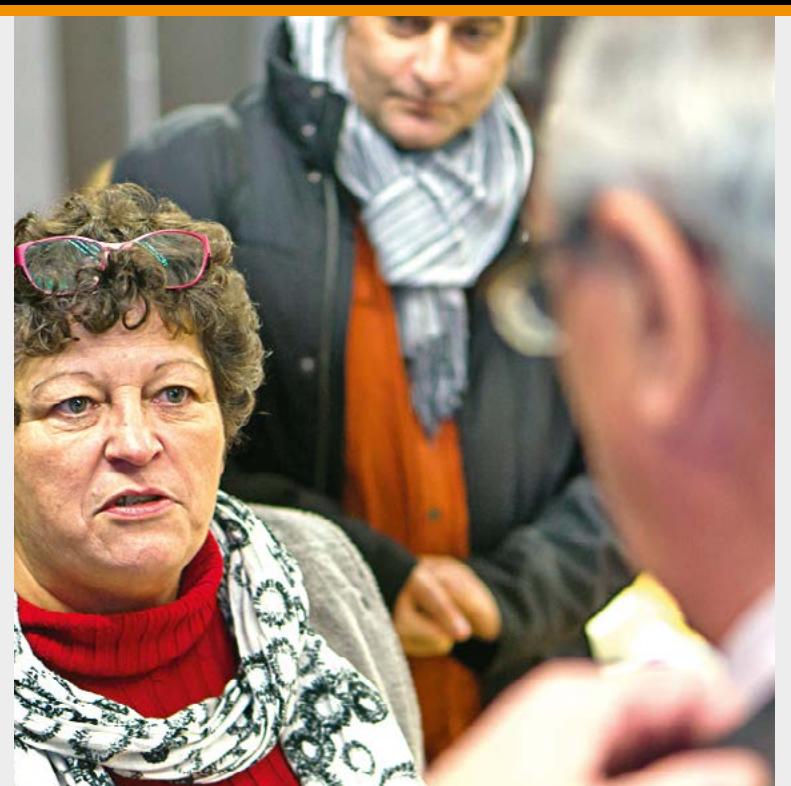
« C'est sympa, ça se lit et se prononce bien », sa satisfaisait des initiales GPSO Philippe Tautou, aujourd'hui président LR de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Mais cet acronyme est déjà utilisé depuis plusieurs années par une autre intercommunalité de l'Ouest francilien, Grand Paris Seine Ouest, qui regroupe des communes de Vanves à Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine).

En octobre, lors de la présentation du nom de la nouvelle intercommunalité, Philippe Tautou désamorçait la possible confusion. « Il existe bien un GPSO aujourd'hui, mais il n'existera plus au 1er janvier, avec la création du Grand Paris, donc ça ne posera pas de problème », assurait-il alors.

Sauf que la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest a choisi de conserver son nom, et son acronyme dont elle a d'ailleurs déposé la marque en France il y a des années. « Nous n'avons pas été contactés à ce sujet », indique le service communication, plutôt amusé, de l'ex-communauté d'agglomération devenue un « Territoire » dans le Grand Paris.

Dossier | Portrait

Les syndicats déplorent l'absence de dialogue



Au soir de l'élection, Catherine Couturier (CGT) a demandé rendez-vous en personne au nouveau président Philippe Tautou.

Certains soutiens de Paul Martinez ont espéré jusqu'au bout, récolter tous les suffrages du groupe d'élus de gauche, qui ne présentait aucun candidat. Mais, n'ayant pas établi de consigne de vote, ils semblaient s'être partagés entre un soutien à l'élu buchelois et des bulletins blancs. « Je me disais que la gauche locale pourrait se reconstruire et parler d'une seule voix... », constatait à la sortie le maire de Méricourt, Philippe Geslan (SE), un peu amer.

Dès ce vendredi, les représentants des communes se réunissent à nouveau, à 17 h et toujours à Mézières-sur-Seine, pour élire les 15 vice-présidents de GPSO. Si la gauche sera présente dans ce nouvel exécutif, rien n'est moins sûr en ce qui concerne les soutiens de Paul Martinez (voir encadré). Le vote pourrait bien se prolonger tard dans la soirée.

« On se donne un an pour élaborer un projet de territoire, je prévois de mettre tout le monde autour de la table », a indiqué le nouveau

Vice-présidences : malheur aux perdants ?



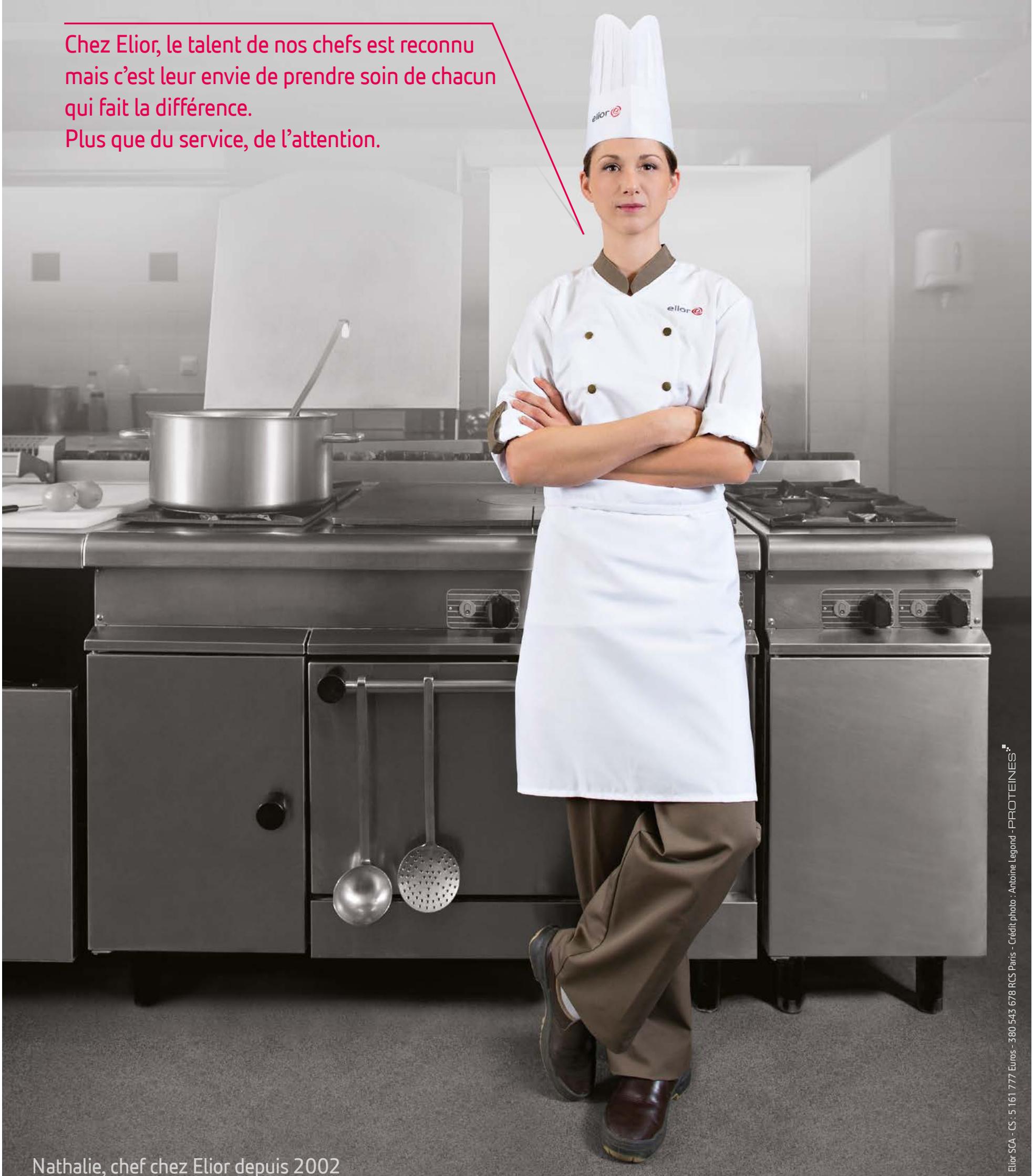
Pour l'instant, le perdant de l'élection, le maire de Buchelay Paul Martinez (UDI), n'a pas indiqué s'il comptait constituer un groupe d'élus avec ses soutiens.

Après la présidence viennent les vice-présidences. Elles seront désignées ce vendredi lors du second conseil communautaire de Grand Paris Seine & Oise (GPSO), à partir de 17 h, toujours à Mézières-sur-Seine.

Si le groupe des élus de gauche est à priori assuré d'obtenir des postes, la situation est nettement plus compliquée pour les élus ayant soutenu le maire de Buchelay Paul Martinez (UDI). Quant au FN, il n'a rien négocié, et ne peut rien espérer.

Master en délicatesse

Chez Elior, le talent de nos chefs est reconnu mais c'est leur envie de prendre soin de chacun qui fait la différence.
Plus que du service, de l'attention.



Nathalie, chef chez Elior depuis 2002

ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT
Direction du Développement Collectivités Territoriales
Tél. : 01.47.16.51.00
www.elior.com - @Elior_France

Un monde d'attentions

elior

YVELINES Les usagers du train dégoûtés de la SNCF

Les usagers du RER C entre Paris et Saint-Quentin-en-Yvelines ont eu l'amère occasion de goûter mardi à l'aventure des premiers grands problèmes ferroviaires de cette année 2016. Tout comme les utilisateurs de la ligne N du transilien qui se trouvaient entre Versailles-Chantiers et Mantes-la-Jolie.

Le temps n'est pas vraiment à attendre dehors l'arrivée de son train. Pourtant, des centaines d'usagers du RER C ont été obligés de patienter, mardi, dans le froid glacial pour pouvoir se rendre au travail. Durant la même matinée, ils étaient encore plusieurs dizaines à braver les températures négatives en gare de Versailles-Chantiers, sans pouvoir prendre la direction de Rambouillet ni celle de Mantes-la-Jolie. Les lignes N et J du transilien ont connu

de grandes difficultés occasionnant de nombreux retards et annulations de trains.

Une attente interminable

Mardi, 8 heures du matin, la galère débutait. A mon arrivée aux Invalides pour prendre le RER C en direction de Versailles-Rive gauche, j'ai constaté que le trafic

était « fortement ralenti en raison de deux accidents voyageurs ». Deux heures plus tôt, deux piétons se sont fait percuter dans l'Essonne. Sans compter un déraillement à hauteur de la gare d'Austerlitz, autant dire que le ralentissement du trafic ferroviaire était plus qu'un euphémisme.

Avec trois trains annulés en une heure, mon attente de cinquante minutes sur le quai a eu lieu dans un froid glacial. « Ce qui m'énerve, ce n'est pas tant le fait qu'il y ait des problèmes mais le manque d'anticipation de leur part », soulignait une usagère. Même constat édifiant pour Sylvie Dupuy, vice-présidente du Comité des usagers des gares de l'ouest francilien : « On ne peut rien prévoir, la SNCF tarde l'annonce jusqu'au dernier moment ». D'ailleurs, l'entreprise a annoncé l'installation prochaine d'un baby-foot à la gare Saint-Lazare, pensant peut-être que ça pouvait aider à patienter.

« Deux trains ont déjà été annulés, ça fait presque quarante minutes que j'attends, racontait Benoit. Depuis le retour des vacances, les problèmes de retard et d'annulation arrivent fré-



Des dizaines de personnes ont bravé les températures négatives dans l'espoir que le trafic de la ligne N du transilien revienne à la normale.

ment. A la gare de Versailles-Chantiers, les perturbations ne cessent de s'accumuler mardi, en fin de matinée.

Les utilisateurs excédés

Avec un train par heure pour se rendre à Mantes-la-Jolie, la SNCF a réussi à annuler celui prévu à 12h16, plongeant les usagers dans 2 heures d'attente. « On est souvent embêtés mais ce qui est incroyable, c'est qu'il n'y ait aucun abri dehors ni à l'intérieur. Ça devient compliqué de supporter le froid », précisait Hermine, emmitouflée tel un esquimau.

Pour autant, la SNCF n'a proposé aucune solution. « Apparemment, un problème de maintenance impacterait en ce moment le trafic ferroviaire du coup, un train supprimé n'est plus remplacé », soulignait Sylvie Dupuy. Le matériel est vieux de plus de 40 ans donc les trains tombent souvent en panne. En plus, ils ne sont pas assez entretenus et puis, je pense qu'il n'y a pas assez de personnel de maintenance pour assurer les réparations ». Contactée plusieurs fois à ce sujet, la SNCF ne nous a adressé aucun retour.

De nouveaux motifs de répression

La SNCF ne lésine pas sur les idées quand il s'agit de pouvoir gagner de l'argent. En effet, pour non validation du pass navi-go, une amende de cinq euros peut s'abattre sur le fraudeur.

L'usager a beau s'acquitter de 70 euros par mois pour prendre les transports en commun de manière dézonnée, il encourt 5 euros d'amende au cas où son pass navi-go ne pourrait servir les statistiques de l'entreprise. Enfin, cette amende vaut pour le paiement immédiat mais la

En bref

ILE-DE-FRANCE RER E : Paris se fait tirer l'oreille pour payer

Alors que son financement semblait enfin assuré, la mairie de Paris ne s'est toujours pas engagée à verser sa part du projet Eole. Les travaux, pourtant, ont été lancés.



Les responsables de la SNCF et de RFF assurent du maintien des prochains chantiers d'aménagement des gares de Vernouillet-Verneuil (photo) et de Villennes-sur-Seine.

L'an dernier, de réunions publiques en conférences de presse d'annonces de lancement des travaux,

PORCHEVILLE La grève très suivie à la centrale EDF

Le mouvement national lancé par trois syndicats d'EDF a été largement suivi à la centrale thermique porchevilloise, dont l'avenir est pour le moment en pointillé.



Le Parisien révélait que les fonds qui devaient être apportés par la mairie de Paris manquaient à l'appel, malgré plusieurs chantiers déjà lancés, notamment en vallée de Seine.

Ce prolongement du RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie, dont la fin de chantier est estimée pour 2022, a un coût prévu de 3,5 milliards d'euros. Il devait être partagé entre l'Etat, le conseil régional d'Île-de-France, les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, ainsi que la mairie de Paris.

Un chantier à 3,5 milliards

« On est dans un rapport de force avec Anne Hidalgo (la mairie de Paris, Ndlr) pour qu'elle prenne un engagement ferme », a déploré dans le quotidien Valérie Péresse (LR). Elle a remplacé en décembre Jean-Paul Huchon (PS) à la tête du conseil régional.

Les responsables de la SNCF et de RFF assurent du maintien des prochains chantiers d'aménagement des gares Vernouillet-Verneuil et Villennes-sur-Seine. Mais ils attendent désormais la signature définitive des financements avant d'engager des travaux plus importants.

Actualités

Actualités

En bref

VALLEE DE SEINE Profs et fonctionnaires en grève

Suite à un appel national à la grève de plusieurs organisations syndicales, de nombreux établissements scolaires et services publics ont été touchés par un mouvement de grève mardi (après l'envoi de cette édition à l'imprimeur, Ndlr). Ainsi, par exemple, les fonctionnaires de l'hôpital de Mantes-la-Jolie se sont rassemblés devant le centre hospitalier à midi, afin de demander de meilleures conditions de travail et de montrer leur opposition aux suppressions d'emplois dans la fonction publique hospitalière.

ILE-DE-FRANCE La chambre de commerce change de tête

Il en était vice-président à l'enseignement et à la formation depuis 2013, et en prend aujourd'hui la tête. Jean-Paul Vermès a été choisi pour devenir le nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Île-de-France. Ce spécialiste en recrutement y remplace Pierre-Antoine Gailly : « Je maintiendrai le cap fixé par mon prédécesseur », a-t-il annoncé après sa prise de fonction. Les CCI sont des établissements publics chargés de représenter les intérêts des entreprises et de leur apporter des services de conseil.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Apprendre la conduite... et le bénévolat

Depuis sa mise en place l'an dernier, la municipalité a versé 30 subventions destinées à des jeunes passant le permis de conduire. Cette assistance, d'un montant de 200 euros et décernée en fonction des ressources, est cependant conditionnée à « une action citoyenne » de trois jours. Ainsi, trois de ces jeunes Conflanais ayant bénéficié de l'aide ont épaulé les bénévoles des Restos du cœur. L'opération, justement nommée « Bonne conduite », devrait être renouvelée donc cette année. Renseignements disponibles au 01 34 90 39 54 ou à l'Espace info-jeunes.

En image



POISSY La nouvelle DS3 quitte Citroën mais reste pisciacaise

Le 19 janvier, PSA Peugeot Citroën a lancé en grande pompe sa nouvelle DS3. La citadine, lancée en 2010, abandonne pour l'occasion son badge Citroën, le constructeur automobile souhaitant faire de DS une marque à part entière. La voiture, dont 48 700 exemplaires ont été vendus en 2015, est toujours exclusivement fabriquée dans l'usine de Poissy. La production de l'actuelle DS3 s'est arrêtée vendredi dernier, et le groupe PSA compte sortir 272 véhicules du nouveau modèle de ses chaînes pisciaises chaque jour de février, aux cotés des 208 et C3, pour un total de 1 100 exemplaires quotidiens.

MAGNANVILLE Portes ouvertes au lycée agricole

Samedi 30 janvier, le lycée agricole Sully, situé sur les hauteurs de la commune depuis 1968, propose une journée portes ouvertes, samedi 30 janvier de 13 h 30 à 17 h 30. De la quatrième au bac professionnel, l'établissement privé catholique accueille environ 270 élèves chaque année. Sous contrat avec le ministère de l'Agriculture, il dispose également d'un internat. Renseignements au 01 34 77 27 00 ou à magnanville@cneap.fr.

TRIEL-SUR-SEINE Un salon pour le corps et l'esprit

L'association L'art vers nous yeh ! (Avny) et la municipalité proposent un salon gratuit dédié au « Bien-être autrement », samedi 30 et dimanche 31 janvier, de 10 h à 19 h à l'espace Rémi Barrat. De la naturopathie aux massages shiatsu à la peinture thérapeutique en passant par des produits alimentaires artisanaux ou des animations musicales, l'objectif est de proposer des expériences agréables au public. Une quarantaine d'exposants locaux sont attendus, et un millier de visiteurs espérés. Renseignements sur salon2016autrement.com.

BRICORAMA

Mes projets d'aménagement intérieur

-30%
129€
99€
AMÉNAGEMENT RÉNA
(REF. 2874022)

DONT 1€ DECO-PARTICIPATION

ORGEVAL

Angle Route des 40 Sous et Route de Vernouillet (RD 113)
Tél. : 01 39 75 72 62
Du lundi au dimanche : 9h30 - 19h30

BRICO + DÉCO + JARDIN + BÂTI

Entre nous, une même passion !

En bref

MANTES-LA-JOLIE Les caméras modernisées et de plus en plus présentes

La police municipale vient d'agrandir son centre de supervision vidéo. De la verbalisation des automobilistes les plus indélicats à l'aide à l'enquête, l'utilisation de ces images est en croissance.



« Etre surveillée est une aspiration de plus en plus importante de la population, qui lui permet de se sentir protégée », avance le maire Michel Vialay (LR)

C'est désormais un véritable mur d'écrans plats qui accueille les policiers municipaux dans le nouveau Centre de supervision urbain (CSU), salle de contrôle des 67 caméras de la commune. Son inauguration signe la fin de la modernisation du système vidéo dont l'origine remonte à 2006, pour un coût total de 1,6 million d'euros subventionné aux deux tiers par l'Etat.

« Les uns disent vidéo-surveillance, et les autres vidéo-protection. Je trouve les deux sens pertinents, estime le maire mantais Michel Vialay (LR), pas peu fier des nouvelles caméras auxquelles rien n'échappe jusqu'à 300 m. Etre surveillée est une aspiration de plus

Indiscrets

S'il est l'un des députés les moins assidus de l'Assemblée nationale, l'Yvelinois David Douillet semble prendre plus à cœur sa nouvelle fonction de vice-président au tourisme du conseil régional d'Île-de-France, dont la majorité a basculé à droite en décembre. Il a notamment vanté les mérites et la sécurité de la capitale à une délégation de l'association japonaise des agents de voyage (JATA) : les réservations pour la saison à venir seraient en baisse de 50 % suite aux attentats. L'ex-judoka a-t-il convaincu ces professionnels du tourisme ? La réponse dans les prochains mois.

Rarement l'on aura vu pétition moins signée que celle lancée sur internet pour refuser l'éventuelle installation du nouveau centre d'entraînement du PSG à Poissy. Crée il y a deux semaines par un anonyme, opposée « aux investisseurs douteux », « aux supporters violents » et à un « complexe réservé à la jet-set », adressée au maire de la commune, elle a récolté pour le moment deux signatures d'internautes. Très incertaine, l'hypothétique arrivée du PSG se ferait néanmoins sans opposition, à en juger par cette mobilisation.

Sa circonscription connaît le plein emploi... et maintenant, un timbre à l'effigie de son coq ! « Son existence est attestée sous le règne de Louis XIII », assure sur son blog le député-maire de Houdan, Jean-Marie Tétart (LR), plutôt content que La poste ait récemment honoré le gallinacé. Beaucoup élevé au XIXème siècle, ce dernier aujourd'hui maintenu par un groupe de passionnés. En effet, la poule de Houdan, petite et moins pondue que d'autres espèces, a bien failli disparaître dans les années 1970, lors de l'industrialisation des élevages.

Elle voulait que les policiers franciliens conservent la gratuité des transports en commun, mais n'a pu changer le cours des choses. Malgré l'interpellation parlementaire de la sénatrice-maire d'Aubergenville, Sophie Primas (LR), cette année, seuls les policiers sans véhicule de fonction et dont les missions « les amènent à emprunter fréquemment les transports en commun » pourront obtenir gratuitement une carte de transports. En 2014, environ 30 000 cartes avaient été délivrées pour 24 millions d'euros, « un coût qui ne saurait être négligé » selon le ministère de l'Intérieur.

Actualités

En bref

MANTES-LA-JOLIE Jusqu'en 1967, aux origines du conflit

Pourquoi, depuis un siècle, Palestiniens et Israéliens s'affrontent-ils ? L'Université populaire du Mantois se propose, sinon d'y répondre, du moins d'explorer la question avec une conférence dédiée à la période allant du début du XXème siècle à la guerre des Six jours de 1967. Elle est donnée ce vendredi 29 janvier, à 19 h 30 au pavillon Duhamel. Jean-Marie Grimbert tentera de comprendre pourquoi ces deux peuples se déchirent dans un cycle de violences ayant engendré plus de 11 guerres ou insurrections civiles depuis le début de ce conflit.

ORGEVAL Feucherolles-Colombet : l'opposition contre le projet B

En décembre, la majorité municipale mettait aux votes l'un des quatre projets d'aménagements envisagés pour Feucherolles-Colombet. Au grand dam de l'opposition, favorable au projet C.

Avant, puis lors du conseil municipal, ils ont demandé, sans l'obtenir du maire, à avoir le choix entre les deux projets qui tenaient la corde pour l'aménagement du secteur Feucherolles-Colombet. Les conseillers municipaux d'opposition restent aujourd'hui clairement opposés au projet B, qui prévoit la construction de 140 à 200 logements d'ici à 2021.

Au centre des préoccupations figure la place piétonne et les deux parcs de stationnement déportés en conséquence. « Les deux parkings sont situés à proximité de riverains, déplore ainsi Elinae Marchal (SE), conseillère municipal d'opposition d'Orgeval pour tous.

Ils voulaient pouvoir choisir entre B et C

Par ailleurs, dans notre édition du 8 janvier dernier, nous indiquions que le conseil municipal orgevalais avait choisi le projet B. Précisons ici que seul le projet B avait été présenté aux élus ce jour-là, ces derniers ayant voté la délibération avec une très faible majorité de 15 conseillers sur 29, et nous excusons auprès de nos lecteurs pour toute confusion engendrée par cette imprécision.

Le projet C propose certes une place de stationnement centrale avec de la circulation, mais aussi des commerces, et plus d'espaces verts. »

VERNEUIL-SUR-SEINE S'auto-masser pour se détendre

Samedi 30 janvier à partir de 10 h, le Centre communal d'action sociale vernolien propose la première séance d'un atelier pour découvrir les auto-massages shiatsu. Gratuit et destiné aux seniors, l'atelier est animé par une masseuse certifiée par la fédération française de shiatsu traditionnel. Deux autres ateliers similaires se tiennent les samedis 13 février et 12 mars à la même heure. Renseignements au 01 39 71 57 62.



**Fruits et Légumes
Poissonnerie
Boucherie-Charcuterie
Traiteur
Crèmerie
Boulangerie-Pâtisserie**

1561, route de 40 Sous - 78630 Orgeval

Tél. : 01 39 19 18 70
Horaires : lundi de 10 h à 19 h 30,
du mardi au samedi de 9 h à 19 h 30

P GRATUIT

Actualités

VALLEE DE SEINE La sauvegarde du patrimoine, un enjeu économique pour les municipalités ?

Passer devant et ne plus les voir, tel est souvent le triste destin de certains monuments comme les églises, les chapelles et les hospices. Cependant certaines municipalités sont prêtes à tout pour sauvegarder leur patrimoine.



L'extérieur est à préserver mais l'intérieur également comme les meubles de l'église d'Orgeval qui ont été restaurés.

aides financières viennent de la Drac, de l'assurance, des subventions fournies par le département», précise-t-il.

Les aides participatives : la solution

Si certains font appel aux aides publiques, d'autres mêlent les publiques et les privées ou ne demandent que des soutiens privés. A Jambville, Jean-Marie Ripart, le maire, espère que les habitants souhaitant la sauvegarde de l'église, inscrite aux monuments historiques, financent une partie des travaux. « Une tuile coûte trois euros, il est donc facile de faire du mécénat sans se ruiner », rappelle-t-il.

« Une tuile coûte trois euros »

Quant à Michel Guillamaud, maire (LR) de Rosny-sur-Seine, il a créé une association qui va donc éviter à la mairie de verser un centime. « J'ai un attachement particulier pour les hospices Saint-Charles. Mon père y a été professeur et donc je pouvais aller à la chapelle », confie-t-il. Ce lieu accueillerait ainsi des événements musicaux entre autres. Il espère que la communauté urbaine soutiendra son projet en plus de l'aide de sponsors, d'associations et de particuliers.

Il faut rajouter un zéro de plus pour le coût de restauration du clocher de l'église d'Orgeval. En effet, Aimé Le Bloas, conseiller municipal d'Orgeval délégué aux travaux d'entretien, rappelle que le prix de 800 000 euros ne pourrait pas être supporté dans sa totalité par la commune. « Les

maires (SE) de Jambville qui a déjà annoncé les travaux à ses concitoyens. Il a monté un dossier pour obtenir des aides de la direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (Drac) et du département. « Le projet s'élève à 80 000 euros dont 40 % de subventions mais il nous reste 60 %. Nous n'avons pas les ressources », souligne le maire.

En bref

JUZIERS Une fête pour la vigne nouvelle

La municipalité ne veut pas oublier l'histoire viticole du village. Elle inaugure dimanche prochain les premiers pieds de vigne, plantés en décembre dernier.

Comme chez leurs voisins, les juziérois ont exploité la vigne jusqu'à la fin du XIXème siècle. Afin d'inaugurer la plantation de 300 pieds le 11 décembre dernier, en partenariat avec les associations Rue des vignes et Juziers dans l'histoire, ainsi que le Parc naturel régional du Vexin français, la mairie organise une cérémonie festive, dimanche 31 janvier à 10 h 30 au départ de l'église Saint-Michel.

Premier vin en 2018

Plantée à moitié de pinot noir et de chardonnay, la commune espère bien pouvoir produire son premier nectar, qui se veut terroir et bio, après les vendanges de 2018. Elle rejoindra ainsi d'autres communes de la vallée dans ce renouveau : les raisins de 773 pieds chantelouvains sont ainsi vinifiés par des passionnés

chaque saison depuis 2013, et ceux de Mantes-la-Jolie depuis plus longtemps encore.

La vallée de Seine a un très important passé viticole, souvent ignoré de ses habitants bien que pullulante dans les communes des rives les noms de rue ayant rapport à la pratique de la vigne. Cette vocation disparaît totalement lors de la ravageuse épidémie de phylloxéra : les vignes ne seront jamais replantées sur les coteaux.



La commune a replanté 300 pieds dont une moitié de pinot noir (ci-dessus) et l'autre de chardonnay (à gauche).

En bref

ILE-DE-FRANCE Une charte éthique adoptée au conseil régional

Juste élue, Valérie Péresse (LR) a frappé fort en faisant voter par le nouveau conseil régional 12 engagements « pour une nouvelle éthique politique en Île-de-France ».

Elue en décembre, la nouvelle présidente de la Région Île-de-France, Valérie Péresse (LR), a fait voter lors du premier conseil régional par sa majorité une charte éthique de 12 engagements destinés à réconcilier les citoyens et leur élus. Aucune date n'a été donnée concernant la mise en place concrète de ces règles.

Plus possible d'embaucher la famille ?

Certaines de ces propositions reposent d'abord sur la bonne foi des représentants, à l'image de l'engagement à ne pas solliciter de logement social régional... même pour ses proches, ou de celui de ne plus faire recruter des membres de sa



En bref

ACHERES Self-défense dédié aux femmes

L'école achéroise d'apprentissage des arts martiaux Global defense system propose un stage gratuit d'initiation au self-défense féminin, sur réservation, dimanche 31 janvier, de 9 h à 12 h au complexe

AUBERGENVILLE Les ex-directeurs témoignent de leurs écoles

Le Groupe de recherche sur la mémoire collective d'Aubergeron-ville-Elisabethville (GRMCAE) organise une soirée gratuite autour des souvenirs des anciens directeurs d'école de la commune, vendredi 29 janvier, à 20 h 30 à la Maison de voisinage. Après la projection d'un film sur ces « Souvenirs d'écoles, portraits de maîtres », les ex-directeurs partageront leur mémoire au cours d'une conférence-débat avec le public. Le GRMCAE, fondé en 2009, a pour objet de « créer, recréer des liens de proximité entre les anciens en âge et les plus jeunes, entre les anciens résidants et ceux plus récents. »

ILE-DE-FRANCE A partir du 1er février, ils pourront circuler entre les voitures

Commune mais illégale, la pratique de la circulation inter-files est mise en place légalement à titre expérimental. Si les motards s'en félicitent, les associations d'usagers sont plus divisées.

Dès lundi prochain, les conducteurs de deux-roues pourront, en toute légalité et sous certaines conditions (voir encadré), remonter les voitures embouteillées entre les deux files de gauche des autoroutes dans 11 départements, dont toute l'Île-de-France. Cette mise en place expérimentale de la circulation inter-files divise les associations attachées à la sécurité routière, mais réjouit les utilisateurs de deux-roues.

« Une expérimentation pertinente » pour les motards

En effet, la circulation inter-files, ils la font déjà, dans l'illégalité et surtout sans aucune couverture par leur assurance en cas d'accident. Les motards franciliens demandaient depuis longtemps la réglementation de cette pratique consistant à circuler entre les files de voiture à l'arrêt ou à faible vitesse.

« Nous nous en félicitons, c'est une expérimentation pertinente, juge ainsi Patrick Rochas, de la branche yvelinoise de la Fédération française des motards en colère (FFMC). Nous demandons également que ce soit inclus dans la formation à la conduite des

voitures et deux-roues, car, tant que c'est autorisé mais pas bien intégré, il risque d'y avoir des problèmes. »

« S'il y a plus d'accidents, nous demanderons son arrêt »

Du côté des associations qui oeuvrent dans le domaine de la sécurité routière, le bilan est plus nuancé. « Nous sommes satisfaits car la pratique va maintenant être encadrée et mesurée. On va pouvoir en voir l'efficacité, avance Jean-Yves Petit, directeur du comité yvelinois de la Prévention routière. Mais nous resterons vigilants, s'il y a plus d'accidents, nous demanderons son arrêt. »

Sur les routes yvelinoises, 42 morts en 2015

Les derniers chiffres provisoires connus de la mortalité routière pour 2015 font état de 42 tués sur les routes l'an dernier. Parmi ces décès, l'on compte 13 motards, un taux similaire à la moyenne nationale de ces usagers qui comptent pour 2,5 % des véhicules en circulation. Six de ces décès en deux roues étaient imputables à l'alcool, à la drogue, à la vitesse, et au non-port du casque pour l'un d'entre eux.

« C'est légaliser un comportement dangereux »



La circulation inter-files est strictement limitée aux routes ayant au minimum deux fois deux voies, un séparateur central et une vitesse autorisée supérieure à 70 km/h, comme sur l'A13 ci-dessus.

Quelles règles pour rouler entre deux files ?

La circulation inter-files est strictement limitée aux routes ayant au minimum deux fois deux voies, un séparateur central et une vitesse autorisée supérieure à 70 km/h. Sur ces voies, elle est réservée à un passage entre les deux files les plus à gauche. Elle reste strictement interdite en cas de travaux, ou en cas de couverte verglacée ou neigeuse.

Les seuls deux-roues motorisés à pouvoir rouler en inter-files ont deux ou trois roues et ont une largeur inférieure à un mètre. Ils peuvent s'insérer entre les voitures lorsque la circulation est dense et en files ininterrompues avec une vitesse inférieure à 50 km/h.

Les motards ne doivent ni forcer le passage, ni dépasser un autre deux-roues déjà engagé en circulation inter-files, ni rouler au-delà de 50 km/h. Les automobilistes et chauffeurs routiers circulant sur les voies où l'inter-files est autorisé sont incités à mettre leurs clignotants et à éviter les changements brusques de direction.

Les amendes, elles, peuvent être de 35 € et un retrait de trois points en cas d'insertion sans clignotant au préalable, et de 135 € et un retrait de trois points en cas de dépassement non autorisé. Enfin, la sanction est de 35 € en cas d'utilisation abusive des feux de détresse, commune dans la pratique actuelle de la circulation entre les files.

En bref

MELUN-EN-YVELINES A la quête de son patrimoine généalogique

L'association généalogique et historique des Yvelines nord (Aghyn) a ouvert ses portes samedi dernier, à la maison de quartier des annonciades, pour présenter son travail et l'importance de connaître son histoire.



La jeune génération reste toujours émerveillée face à la complexité d'un arbre généalogique et son histoire.

L'histoire est aussi celle d'une famille avec son lieu de naissance, le métier des ancêtres, les raisons d'un déracinement. L'association généalogique et historique des

Yvelines nord (Aghyn) aide ceux qui souhaitent commencer des recherches et à les poursuivre. « Elles nous permettent de compléter à notre généalogie l'histoire de la

Avec du faux-filet à seulement 3,09 € les 170 g, on a toujours un doute.

Façon Rossini ou bleu en marinade ?

FAUX-FILET ORIGINE FRANCE
L'ÉTAL DU BOUCHER

3,09 €
les 170 g
1 kg = 18,18 €

Origine France

Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas

Suggestions de présentation. Photos non contractuelles.

LIDL

Retrouvez les adresses et horaires des magasins proches de chez vous sur lidl.fr

YVELINES La taxe foncière bondit de 66 %

Entre une baisse de recettes et l'augmentation des dépenses obligatoires, le conseil départemental a voté vendredi la hausse du taux d'imposition. Désormais, les propriétaires yvelinois vont devoir débourser en moyenne 125 euros supplémentaires.



La hausse de la taxe foncière devrait générer 125 millions d'euros au Conseil départemental.

Véritable coup de masse de ce début d'année, les Yvelinois vont être obligés de participer à l'effort budgétaire. Le Conseil départemental a voté vendredi une hausse de 66 % de la taxe foncière départementale, soit une moyenne d'environ 125 euros pour chaque foyer fiscal.

Une augmentation qui serait justifiée par une baisse des recettes et une hausse des dépenses obligatoires.

Un « Waterloo social » généralisé ?

L'association Grande couronne capitale s'est réunie lundi 18 janvier lors d'une conférence de presse. Il s'agissait de dénoncer « l'impasse fiscale » dans laquelle se situeraient les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise.

« On voulait montrer que les quatre départements de la grande couronne sont dans la même situation et ce, à cause des décisions de l'État », a précisé Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines. La baisse des recettes et l'augmentation des charges obligatoires est à l'origine d'une situation budgétaire décrite comme un « waterloo social ».

Les quatre représentants ont annoncé une stratégie commune d'économies drastiques. Cela passera par la réduction des dépenses de fonctionnement, la révision des politiques publiques, le regroupement de commandes et la mutualisation de moyens.

« On veut garder un minimum de marge de manœuvre pour continuer à porter des projets », a souligné Pierre Bédier. Entre autre, il s'agira de maintenir l'investissement pour avancer sur des dossiers tels que le pont d'Achères, Eole et la déviation de Verneuil-sur-Seine.

En bref

ANDRESY L'affaire Trek'Ille contre Trank'Ille continue

L'association Trank'Ille a été déboutée le 7 janvier dernier lors de son action en justice contre le projet Trek'Ille de la forêt de l'île Nancy.

La municipalité d'Andrésy a voté en 2015 un projet de promenades dans l'île Nancy (voir numéro du mercredi 27 mai 2015). Le but est de créer un parcours dans la forêt pour refaire vivre la ville. Trek'Ille sera composé de 5 Km de sentier pour la randonnée. Différentes constructions s'élèveront pour mettre en avant l'histoire fluviale. Les travaux ont été prévus courant 2015. Ils ont en effet débuté en novembre. « Ils ont commencé le 19 novembre mais n'avaient pas prévu. Aucun affichage avait été fait », explique l'un des membres de l'association Trank'Ille qui lutte contre ce projet.



Le commencement des travaux interroge les habitants.

MANTES-LA-JOLIE La Croix-rouge ouvre les portes de son école

L'institut de formation de l'organisation caritative permet d'apprendre les métiers du soin. Il organise une journée portes ouvertes samedi.



Il accueille chaque année entre 150 et 200 élèves, qui se destinent à devenir infirmiers, aides-soignants ou auxiliaires de puériculture.

Une conférence sur les métiers de santé

Les visiteurs seront accueillis par les étudiants et stagiaires de l'institut et de formation, et pourront découvrir les formations proposées par la structure mantaise, ainsi que par les autres centres franciliens de l'association. Ce jour-là, il sera également possible d'assister à une conférence à propos des métiers de la santé, à 11 h ainsi qu'à 14 h. Renseignements au 01 30 33 59 49.

SCP-PRO

TEXTILES ET E.P.I.

Philosophie / Qui nous sommes :

Equipementier professionnel français, SCP Pro fabrique et commercialise une gamme de vêtements de travail, textiles de communication, distribution en EPI produits et services dédiés à l'équipement et la valorisation des professionnels.

SCP Pro vous propose également de personnaliser votre équipement professionnel afin de valoriser et donner à votre entreprise son image unique au travers de ses tenues



19, rue de la Libération - 78930 GUERVILLE
tél./fax : 01 30 42 30 28
tél. commercial : 06 48 31 18 98
Mail : info@scp-pro.com .Site : www.scp-pro.com

VERNEUIL-SUR-SEINE L'enquête recoupe deux affaires

Peu avant les vacances de Noël, une lycéenne s'est faite agresser par trois personnes qui lui ont dérobé son téléphone portable. Il s'est avéré que l'un d'eux était mêlé à une autre tentative de vol.



Le travail des forces de police a permis d'établir l'implication d'un des agresseurs dans une autre affaire.

Agés de moins de 16 ans

Suite à cela, les forces de police ont mis en garde à vue les jeunes hommes âgés de moins de 16 ans. A cette occasion, l'implication de l'un d'eux a été établie dans une affaire similaire : une tentative de vol. La suite des événements s'est poursuivie jeudi dernier. En début de matinée, les deux auteurs du vol en réunion ont été déférés devant le parquet afin qu'ils puissent répondre de leurs actes devant la justice.

MANTES-LA-JOLIE Six mois ferme pour celui connu de tous

Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné à six mois de prison ferme l'auteur de l'agression sur l'écrivain public. L'homme de 28 ans a été reconnu coupable d'avoir cassé l'ordinateur et le téléphone du professionnel officiant au sein de la mairie de quartier du Val Fourré.



Le portable ainsi que l'ordinateur de l'écrivain public ont été détruits par un homme au profil psychologique instable.

Après 14 condamnations, l'auteur de l'agression sur l'écrivain public va pouvoir en ajouter une à son casier. En effet, le tribunal correctionnel de Versailles l'a condamné, lundi dernier, à six mois de prison ferme pour avoir détruit volontairement le portable ainsi que l'ordinateur d'un écrivain public qui tient une permanence au sein de la mairie de quartier du Val Fourré.

LES MUREAUX 6 540 euros chez le trafiquant de cocaïne

Après deux mois d'enquête, les policiers ont arrêté un des principaux trafiquants de cocaïne des Mureaux. Mardi dernier, ils se sont présentés à son domicile situé au sein du quartier des musiciens. A cette occasion, ils ont découvert 6 540 euros en espèces ainsi que

114 grammes de cocaïne dont une partie était conditionnée pour la vente.

Les forces de l'ordre ont continué leur coup de filet en procédant à l'arrestation de cinq clients. L'ensemble des interpellés a été déféré

Faits divers**MANTES-LA-JOLIE****Choc violent entre deux voitures**

Une octogénaire a été éjectée suite à un accident de la route qui s'est déroulé dimanche. A proximité de l'hôpital, deux voitures se sont violemment percutées et trois blessés ont été pris en charge dont deux graves.

Une Clio qui venait de Rosny-sur-Seine a été percutée dimanche après-midi, un peu après 15 h 30. Elle était en train de tourner sur le boulevard Sully pour se rendre à l'hôpital de Mantes-la-Jolie quand une berline l'a percutée. L'impact a eu lieu sur l'avenue du Général De Gaulle et a causé l'éjection du passager qui se trouvait à l'intérieur de la Clio.

Le passager éjecté était en réalité une femme, âgée de 81 ans. Cette habitante des Mureaux a été transportée à l'hôpital situé à proximité afin que son traumatisme crânien soit rapidement pris en charge. Les deux autres occupants de la voiture percutée ont également été acheminés à l'hôpital de Mantes-la-Jolie.



L'accident de la route s'est déroulé devant l'hôpital de Mantes-la-Jolie, au niveau du boulevard Sully et de l'avenue du Général de Gaulle.

ET SI VOUS HABITIEZ l'éco-hameau du Vexin français ?

DES MAISONS ÉCOLOGIQUES UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Information, rencontre avec les futurs habitants, définition du projet.
Rejoignez les 10 familles déjà engagées.

INSCRIVEZ-VOUS VITE :
information@lechampfoulon.net
Tél : 01 34 48 65 89
www.lechampfoulon.net

CONCEVEZ VOTRE MAISON ET IMAGINEZ ENSEMBLE VOTRE QUARTIER

ÊTRE BIEN CHEZ SOI ET AVEC SES VOISINS

TYPES DE MAISONS PROPOSÉES:
23 maisons, 5 îlots de 2 à 7 habitations de 50m² à 200 m² selon le besoin de chacun. Espaces extérieurs privatisés et partagés. Accession aidée à la propriété (TVA réduite), accession libre et autopromotion.

entre Magny (95) et Mantes (78)
à 30mn de Cergy
Le Champ Foulon
Parc naturel régional du Vexin français
Val d'Europe Habitat
SEMAV
Saint-Cyr-en-Arthies

Faits divers**CARRIERES-SOUS-POISSY L'affaire du double braquage avance**

Ce week-end, quatre personnes ont été déférées devant le parquet de Versailles dans l'affaire des braquages du bar-tabac les Trouvailles. Ils sont soupçonnés d'être les auteurs des vols à mains armées qui se sont déroulés à cinq jours d'intervalle.

En l'espace d'une semaine, le bar-tabac les Trouvailles avait été braqué à deux reprises le lundi 11 janvier puis le samedi 16 janvier. Les policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine avaient alors débuté une enquête qui a permis d'arrêter quatre personnes. Ces dernières ont été déférées samedi devant le parquet de Versailles.

En cinq jours, deux vols à main armée

Les faits remontent au lundi 11 janvier lorsque deux personnes ont fait irruption, aux alentours de 20 heures, dans le commerce situé rue de la Chapelle. Visages masqués par des écharpes, l'un des deux hommes est resté à la porte tandis que le second a ordonné la remise du contenu du tiroir-caisse.

Menacé par un pistolet à impulsion électrique, le couple de gérants s'est alors exécuté, remettant ainsi aux malfaiteurs 2 000 euros en espèces. A l'arrivée des forces de police, les quatre clients ayant assisté à la scène avaient déjà pris la poudre d'escampette.

Encore traumatisés par le braquage, les gérants ont été confrontés à un deuxième vol à main armée, cinq jours après le premier.

Autre victime au tableau, un enfant de quatre ans qui accompagnait le conducteur responsable de cet accident de la route. Les secours présents ont fait état d'un traumatisme crânien important. Quant au conducteur de la berline allemande, celui-ci a été soumis à un dépistage d'alcoolémie qui s'est avéré être positif au moment des faits.

Le temps ni en bloc son implication dans le braquage, il a ensuite dit qu'il savait qu'un vol à main armée allait être commis au bar-tabac. Pour autant, il a indiqué que son implication concernait seulement la récupération d'une partie du butin, qui devait servir de paiement d'une dette.

Le jour suivant, un dernier homme a été amené au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. Après plusieurs heures d'audition, il a avoué être l'auteur du premier braquage tout en refusant de donner le nom de son complice.

Il aurait déclaré aux fonctionnaires qu'il avait voulu se faire de l'argent facilement. Pour autant, il aurait refusé la proposition des auteurs du second braquage de les rejoindre. L'arme factice qui a été

menacé par un pistolet à impulsion électrique, ainsi qu'en analysant les traces ADN, les forces de l'ordre ont identifié l'un des auteurs du second braquage. Jeudi dernier, celui-ci a été arrêté et placé en garde à vue. Lors de son audition, le suspect a reconnu les faits qui lui étaient reprochés.

Quatre heures après, deux autres personnes ont alors été arrêtées par les policiers puis placés en garde à vue. Si l'un d'eux a dans un premier



Situé rue de la Chapelle, le bar-tabac les Trouvailles a été victime de deux braquages en l'espace de cinq jours.

utilisé pour le premier vol à main armée s'est avérée être la même que celle utilisée dans le cadre du second événement. Les auteurs des faits auraient indiqué aux forces de l'ordre qu'elle avait été cachée dans un local à poubelle mais les recherches n'ont abouti à la découverte d'aucune arme. Connus par la plupart des services de police, les quatre suspects déférés devant le parquet de Versailles ont entre 14 ans et 18 ans.

Une enquête bouclée en deux semaines

La question de la sécurité à Carrières-sous-Poissy est devenue ces dernières semaines un véritable enjeu politique pour l'équipe municipale et son opposition. Dans un communiqué de presse, Christophe Delrieu (DVD), maire de Carrières-Sous-Poissy, a « salué la rapide enquête des forces de police qui aura permis de mettre un terme à de tels agissements ». Il a ainsi profité de cet événement pour rappeler l'importance de « renforcer la sécurité de nos territoires ».

Le maire de Carrières-sous-Poissy n'a pas été le seul à communiquer autour de cette affaire de double braquage. Eddie Ait (PRG), conseiller d'opposition et conseiller régional d'Île-de-France, a également émis un communiqué de presse. Il rappelle que soient mises en œuvre « dans les meilleurs délais les 23 mesures que constituent le bouclier de sécurité » dans le but d'« éviter que de tels actes se reproduisent ». (voir l'édition du 20 janvier 2016 de *La Gazette en Yvelines*).

CONFLANS-SAINTE HONORINE**Ils volent... un billet de 50 euros**

Samedi après-midi, un braquage a eu lieu au sein d'un salon de coiffure. Deux jeunes hommes sont arrivés en scooter devant le commerce, l'un d'eux est descendu tandis que l'autre a attendu sur le deux-roues.

Le malfaiteur est entré dans le salon, a menacé la coiffeuse avec un couteau afin de se voir remettre le contenu de la caisse. Malheureusement pour lui, elle ne contenait que de la petite monnaie et les auteurs des faits sont donc repartis avec un billet de 50 euros.

AUBERGENVILLE
Réveillé par l'alarme

Dimanche, il n'était pas 9 heures encore lorsqu'un Aubergenvillois a entendu retentir l'alarme de sa voiture. Il a remarqué qu'une personne était en train de fuir en escaladant le mur de ses voisins. En arrivant sur les lieux, les forces de l'ordre ont aperçu un homme qui semblait correspondre à la description donnée.

Agé de 16 ans, il s'agissait bien du suspect qui avait été mis en fuite par l'alarme. En effet, les caméras du domicile avaient filmé l'intégralité de la scène et l'on y voyait le jeune homme tenter de rouloter les véhicules.

ENTREPRISE DE PROPRETÉ NETTOYAGE TOUS LOCAUX
Copropriété, logements locatifs, industrie, tertiaire ...

ARIS
20 Rue des Piquettes - Bât. C - 78200 BUCHELAY
Tél. : 01 34 77 17 96 / Fax : 01 34 77 42 20
e-mail : aris.services@orange.fr

Notre mission : entretenir, préserver, valoriser votre patrimoine

Quelques services proposés :
Entretien de parties communes - Service des déchets ménagers
Nettoyage de vitrerie - Nettoyage de parking
Débarras d'appartements, caves... Remise en état de locaux
Nettoyage après sinistre (inondation, incendie)

FOOTBALL Le FC Mantois s'est battu jusqu'au bout

A Mantes-la-Ville, les supporters mantois ont félicité le FC Mantois malgré leur défaite face au FC Nantes, mercredi dernier lors des 16e de finale de la coupe de France.



Le FC Mantois a été remercié par le public pour avoir tout donné lors des 16e de finale de la coupe de France.

Avec un terrain gelé et des températures avoisinant les -4°C, le FC Mantois et le FC Nantes n'ont pas reculé pour défendre leur place en 8e de finale de coupe de France. « J'aurais préféré ne pas jouer. Il est difficile de construire sur une patinoire », explique Michel Der Zakanian, entraîneur des canaris, et sur le banc de touche pour la seconde fois. Cependant cela n'a pas empêché le club nantais de marquer un but et de se qualifier pour la suite de la coupe.

Le FC Mantois n'a pas à rougir de ce match. Les encouragements et les remerciements des supporters le prouvent. Les joueurs ont joué avec leurs tripes mais « ont manqué de concentration » selon leur entraîneur, Robert Mendy. Ils ont cependant frolé les pénalités en égalisant le score à la 119e. En effet, l'arbitre, Nicolas Rainville, n'a pas vu le ballon qui a franchi les buts nantais.

Le but de la qualification pour le FC Nantes

Lors du match, le FC Nantes a tenté de marquer cependant Ma-



Bruno Preira a multiplié les tentatives pour centrer et marquer.

des adversaires qui n'ont rien lâché. Si ce n'est un moment d'inattention qui a alors tout fait basculer. « Nous sommes un peu déçus, nous espérons les emmener jusqu'aux pér-

nalys mais une erreur d'inattention et c'est la fin. Cependant nous leur souhaitons une bonne continuation », confie Mamadou Keita, numéro 6 du FC Mantois. Effectivement, au moment du changement entre Yacine Bammou, pour une blessure à

l'heure, et Alexandre Mekdoud, pour une autre, les deux équipes ont échangé des buts.

« Nous avons conscience que ça va être dur même si la poule est homogène dans son ensemble. Nous devons tout faire pour nous maintenir et être durs à chaque match », rappelle l'entraîneur. La semaine prochaine, ils vont prendre leur revanche sur l'équipe de Calais Basket qui avait gagné en septembre dernier, 87/58.

SPORT DE COMBAT
Kick-boxing a le vent en poupe

Le week-end du 16 janvier a été marqué par les sports de combat puisque deux de ses licenciés se sont vus qualifiés pour les finales nationales amateurs. En effet, Marvin Ulrich et Kévin Mouniman ont gagné leur entrée à Gisors, en Normandie, lors des championnats de France.

Ulrich a livré un combat rythmé à son adversaire, Cédric Mayimona, de Montigny-le-Bretonneux. Après deux rounds musclés, Mayimona a fini par céder au troisième. Quant à Mouniman, il a dû faire preuve d'endurance et de tenacité face au corse Calitri. Leurs prochains combats auront lieu le 6 février prochain.

RUGBY
Un match décisif pour le MLSGP

Le match a un bon goût de victoire pour le club Maisons-Laffitte/Saint-Germain/Poissy (MLSGP) contre Armentières. En effet, pour conserver sa place en Fédéral 3, le MLSGP a montré sa volonté, dimanche 17 janvier.

Il a fallu attendre la 79e minute pour voir l'essai de Nathan Vidalis et la transformation de Nicolas Gérard soulager l'équipe. Tout au long de la rencontre, les Yvelinois ont montré une grande solidarité, de la discipline et de l'engagement. Le MLSGP réussit à se maintenir dans le classement. Cette victoire met un terme aux rumeurs qui voient le club relégué à un niveau inférieur.

HAND-BALL
Une défaite sans surprise

Le courage n'a pas suffi à l'équipe Excellence féminine D'Aubergenville, le week-end du 16 janvier, face aux joueuses de Palaiseau. L'équipe avait déjà subi douze points de pénalité par la fédération, ce qui a fragilisé le moral des troupes.

Et comme si le mauvais œil s'acharnait, les blessures et indisponibilités se sont multipliées. Les filles se sont retrouvées à sept unités lors de leur déplacement. Les aubergenvilloises ont su se montrer solidaires cependant face à des joueuses sans pitié, elles n'ont pas pu tenir le rythme du match.

Les handballeuses de Palaiseau ont remporté 35 à 19.


BASKET-BALL Une victoire serrée pour le Poissy Basket Association

Ce week-end a offert à l'équipe de Poissy basket association une nouvelle victoire à domicile face à l'AS Cherbourg, samedi dernier avec pour résultat 65 à 61.



L'équipe se réunit pour recevoir les conseils de son entraîneur, Alexandre Mekdoud.

Les conseils d'Alexandre Mekdoud lors des entraînements ont porté leurs fruits contrairement à la semaine dernière. En effet, l'équipe de Poissy Basket Association a gagné lors d'un match serré où les joueurs de l'équipe d'AS Cherbourg n'ont pas laissé une minute de repas aux pisciacais.

« Nous avons conscience que ça va être dur même si la poule est homogène dans son ensemble. Nous devons tout faire pour nous maintenir et être durs à chaque match », rappelle l'entraîneur. La semaine prochaine, ils vont prendre leur revanche sur l'équipe de Calais Basket qui avait gagné en septembre dernier, 87/58.

VOLLEY-BALL Les semaines se suivent mais ne se ressemblent pas pour le CAJVB

Si la semaine dernière a été favorable à l'équipe masculine, ce week-end la tendance s'est inversée pour les équipes du Conflans-Andrésy-Jouy Volley-ball (CAJVB).

Décidément, les semaines ne se ressemblent pas. La preuve : les équipes du CAJVB ont offert beaucoup de suspense à leurs supporters avec le match de samedi pour l'Elite masculine et de dimanche pour la Féminine.

Tant trois sets à un, l'équipe de Cergy. Les joueuses ont pris leur revanche puisque la dernière fois, elles avaient perdu trois sets à deux.

Dimanche dernier, les Pisciacaises ont su remporter la bataille et offrir un match palpitant au public venu les encourager. Milos Balanovic et Anna Wodrowska ont fait un très beau jeu et ont ainsi mené leur équipe à la victoire. L'équipe 2 féminine du CAJVB conserve ainsi sa place sur le podium.

L'équipe 2 féminine a quant à elle remporté son match en championnat Ile-de-France en bat-

BE FREE
Networks

Créer votre propre réseau avec Be Free

Fort d'une expérience reconnue dans le domaine du service en télécommunications, BE FREE Networks s'impose comme l'intégrateur des technologies innovantes.

Avec BE FREE, assurez-vous les services d'un expert intégrateur réseaux et télécoms.

Nos Partenaires

Nous avons développé une relation forte tant avec les équipementiers :



Qu'avec les opérateurs :



Ou encore les grands maîtres d'ouvrages :



BE FREE Networks est présente à travers 8 bureaux principaux sur le territoire national. Cette présence lui permet de pouvoir intervenir sur les sites clients dans le respect des SLA.

Contact : E-mail : befree@befree.fr - Tel. +33 (0)1 74 73 41 32

POISSY Une allumette pour se réchauffer

Il vaut mieux prévenir que courir. Le spectacle de la Petite fille aux allumettes d'après le conte d'Andersen, sera sur les planches du théâtre, le dimanche 10 avril à 16 h 30.



Des retrouvailles émouvantes entre Emma et sa grand-mère.

Les enfants pourront assister à un théâtre musical où le conte de la petite fille aux allumettes prendra une autre dimension avec la musique pour accompagnement. Le conte d'Andersen invite les enfants et les adultes à entrer dans un monde imaginaire.

En effet, Emma, jeune orpheline, doit vendre neuf allumettes pour pouvoir dormir dans un foyer. N'en ayant vendu aucune et souhaitant se réchauffer, Emma commence par craquer ses allumettes. Elle se retrouve alors dans un monde féérique où elle retrouve sa grand-mère. Le billet plein tarif est à 32 euros, les réservations sont faisables au 01 39 22 55 92.

VILLENNES-SUR-SEINE Sur un air de Beethoven

Pour un dimanche en musique, la salle des Arts invite les spectateurs à un récital de Geoffroy Coureau. Le pianiste interprétera des œuvres de Beethoven et Brahms dans le cadre des soirées musicales de Villennes, le dimanche 31 janvier à 17 h.

Les renseignements et réservations sont au 06 98 22 27 07.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE A la quête d'un trésor à travers l'Histoire et les continents

Le spectacle « Porteur d'histoire » invite le spectateur à voyager dans l'Histoire, celle de l'humanité. La pièce est accueillie au théâtre Simone-Signoret, le vendredi 12 février à 20 h 30.



Alexis Michalik a reçu les Molières 2014 de l'auteur francophone vivant et du metteur en scène d'un spectacle de théâtre privé.

L'auteur de la pièce est Alexis Michalik, jeune trentenaire franco-britannique, « Porteur d'histoire » est sa première pièce. En plus de son travail de comédie, il est également acteur dans des films et des séries : Versailles, Kaboul Kitchen ou Petits meurtres en famille.

Le spectateur accompagnera Martin, en Ardennes, dans une

CARRIERES-SOUS-POISSY L'humour à son paroxysme

Quand l'hiver pointe son nez avec le froid, il est nécessaire de garder sa bonne humeur. Le spectacle « Les coups de boost de l'humour », avec Fabien Olicard, Olivia Moore pour ne citer qu'eux, aura lieu samedi 30 janvier à 20 h 30, à l'espace Louis Armand. La tête d'affiche, Gérald Dahan, a décommandé. Les renseignements sont au 01 34 01 19 30. Le plein tarif est à 13 euros.

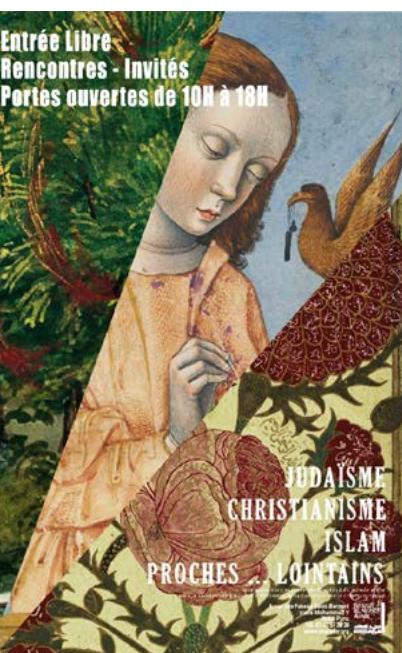

ACTUALITES
La semaine dernière au micro de LFM


Blaz Pit, rappeur du 94, fait son retour sur le devant de la scène avec un EP 8 titres intitulé « Ebandé » (le commencement en congolais) et évoque la préparation de son deuxième EP sur lesquels figurent de nombreuses collaborations. Lors de son passage dans nos studios, ils a réalisé un live du titre « Requiem ».



Minesay, jeune rappeuse originaire de Toulouse, s'est fait remarquer après son clash avec les stars de la télé-réalité. Elle revient sur son parcours, la place des femmes dans le rap et nous offre un live en direct sur l'antenne du 95.5 FM.

Le groupe Deux Point Zéro étant présent dans la Fresh Matinale d'Oumy pour nous présenter leur nouvel EP qui s'annonce d'ores et déjà plus hip-hop que le précédent « Code Source ». 2.0 vient de publier un acoustique avec Matt Houston et s'apprête à sortir le clip du titre « Lotus ».

**ÉVÈNEMENT**

Du mardi 26 au vendredi 29 Janvier 2016, LFM RADIO ouvre ses portes pour vous présenter une exposition riche et passionnante, en partenariat avec l'Institut du Monde Arabe.

« Judaïsme, Christianisme, Islam proches ... lointains »

Avec une présentation pédagogique replacant les trois religions dans leur contexte historique.



INSTITUT DU MONDE ARABE



Le groupe Deux Point Zéro étant présent dans la Fresh Matinale d'Oumy pour nous présenter leur nouvel EP qui s'annonce d'ores et déjà plus hip-hop que le précédent « Code Source ». 2.0 vient de publier un acoustique avec Matt Houston et s'apprête à sortir le clip du titre « Lotus ».

SUDOKU : niveau facile

5		9	1	4
	9		7 4	
	4		3 5	7
6	5	2		
9				5
8			9	2 1
1	7	4		2
		3 1	6	
2		7	5	8

SUDOKU : niveau moyen

3	9				2
		6	5	3	
2			7		6
1	5	9			6
		3	4		
9		1	7	4	
2		8			3
	6	2	9		
9			6	4	

METEO

Mercredi	0°/5°	
Jeudi	-1°/4°	
Vendredi	-1°/4°	
Samedi	-1°/4°	
Dimanche	0°/4°	
Lundi	0°/6°	
Mardi	1°/6°	

La Gazette en Yvelines
Journal hebdomadaire gratuit d'information locale

Directeur de la publication :
Lahbib Eddaoudi

Journalistes :
Virginie Weber, Marie-Ange Baudin, Lois Guémart

Mise en page :
Sébastien Dailleux

Site web : lagazette-yvelines.fr
Facebook : la gazette en Yvelines
Twitter : @GazetteYvelines

8 rue Porte aux Saints - 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 09 54 82 31 88
redaction@lagazette-yvelines.fr
numéro ISSN 2431-1960



MANTES-LA-VILLE

Horaires d'ouverture :

Du dimanche au jeudi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à 23 h 30 au drive
Vendredi et samedi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à minuit au drive.

A bientôt dans vos restaurants McDonald's !

